

Remplace la norme SIA 262/1, édition 2003

Betonbau – Ergänzende Festlegungen

Costruzioni di calcestruzzo – Indicazioni complementari

Concrete Structures – Supplementary specifications

Construction en béton – Spécifications complémentaires

262/1

Numéro de référence
SN 505262/1:2013 fr

Valable dès: 2013-08-01

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zurich

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/correctif.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

2013-08 1^{er} tirage

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	4
0 Domaine d'application	5
0.1 Délimitation	5
0.2 Références normatives	5
0.3 Dérogations	5
1 Terminologie	5
2 Références	6
3 Répertoire des documents	8
3.1 Normes relatives aux structures porteuses	8
3.2 Normes des matériaux et produits	9
3.3 Normes d'essais	10
4 Essais suisses	12
4.1 Délimitation	12
4.2 Application	12
4.3 Valeurs limites et indicatives	14
Annexes	
A Perméabilité à l'eau (normative)	16
B Résistance aux chlorures (normative)	20
C Résistance au gel en présence de sels de déverglaçage (normative)	24
D Résistance aux sulfates du béton (normative)	27
E Perméabilité à l'air dans les structures (normative)	31
F Retrait et fluage (normative)	34
G Module d'élasticité du béton (normative)	36
H Teneur en eau du béton frais (normative)	39
I Résistance à la carbonatation (normative)	42
K Caractéristiques des pores (normative)	47

AVANT-PROPOS

La présente révision partielle de la norme SIA 262/1 complète la norme SIA 262 *Construction en béton* ainsi que la norme SIA 269/2 *Maintenance des structures porteuses – Construction en béton*. Elle contient des références à des normes concernant les structures porteuses, les matériaux et les produits de construction, de même qu'à des normes relatives aux essais. Elle contient également des références à des prescriptions d'exécution. En complément, elle spécifie quelques essais sur béton (in-situ ou en laboratoire) qui ne figurent pas dans les normes européennes.

La motivation principale pour cette révision sont des précisions, compléments et corrections relatifs aux annexes existantes ainsi que l'ajout des nouvelles annexes I (résistance à la carbonatation) et K (caractéristiques des pores).

En outre, les directives pour l'application des essais suisses sur béton durci ont été récapitulées au chapitre 4 afin de clarifier et faciliter la réalisation des essais.

Les références ont été limitées aux normes primaires. Celles aux normes secondaires qui sont mentionnées dans les normes primaires ont été supprimées.

Commission SIA 262

Abréviations des organisations représentées dans la Commission SIA 262

Empa	Eidgenössische Materialprüfungs- und Forschungsanstalt
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
OFROU	Office fédéral des routes

Commission SIA 262

Président	Hans Rudolf Ganz, dr ing. dipl. EPF, Bösingén	Ingénieur-conseil
Membres	Manuel Alvarez, dr ing. dipl. EPF, Ittigen Daniel Buschor, ing. dipl. EPF, Berthoud Aldo Chitvanni, ing. dipl. EPF, Coire Christoph Czaderski, dr ing. dipl. EPF, Dübendorf Blaise Fleury, ing. dipl. EPF, Eclépens Ernst Honegger, ing. dipl. EPF, Berne Bernard Houriet, dr ing. dipl. EPF, Tramelan Fritz Hunkeler, dr ing. dipl. EPF, Wildegg Albin Kenel, prof. dr ing. dipl. EPF, Rapperswil Rudolf Lager, ing. dipl. EPF, Thoune Peter Lunk, dr ing. dipl., Würenlingen Konrad Moser, dr ing. dipl. EPF, Zurich Aurelio Muttoni, prof. dr ing. dipl. EPF, Lausanne Erdjan Opan, ing. dipl. EPF, Neuchâtel Sylvain Plumey, dr ing. dipl. EPF, Porrentruy Luc Trausch, dr ing. dipl. EPF, Zurich	OFROU Bureau d'études Bureau d'études Empa Industrie Industrie Bureau d'études Laboratoire des matériaux Haute école spécialisée Entreprise Industrie Bureau d'études EPFL, bureau d'études Bureau d'études/direction des travaux Bureau d'études Bureau d'études
Procès-verbal	Daniel Heinzmann, dr ing. dipl. EPF, Visperterminen	Haute école spécialisée

Adoption et validité

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 262/1 le 4 juin 2013.

Elle est valable à partir du 1^{er} août 2013.

Elle remplace la norme SIA 262/1 *Construction en béton – Spécifications complémentaires*, édition 2003.

Copyright © 2013 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie, intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateur et de traduction sont réservés.